



Centre Communal d'Action Sociale

**COMPTE RENDU REUNION ORDINAIRE DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 13 AVRIL 2021**

Séance du 13 avril 2021, sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINHENTZ.
Convocation du 06 avril 2021.

PRESENTS : Mesdames TUSCHL – HARRATH – RUSSELLO – ANANICZ –
FRANGIAMORE.

Messieurs KLEINHENTZ – ESTRADA – JAGER – ALBERT – SAVALLI.

ABSENTS EXCUSES : Mesdames CHEBLI – BOUR.

Monsieur REY.

PROCURATIONS : Mme BALTA qui a donné procuration à Mme TUSCHL.

Mr ZIMMERMANN qui a donné procuration à Mr KLEINHENTZ.

Mme KERMAOUI qui a donné procuration à Mr ESTRADA

PERSONNEL INVITE : Mesdames AKOUDAD – VASSEUR.

Monsieur WILMOUTH.

ORDRE DU JOUR

01 - COMPTE ADMINISTRATIF 2020

02 - BUDGET PRIMITIF 2021

03 - DEMANDES DE SUBVENTIONS DIVERSES

04 - COMPTE-RENDU OCTROI DE BONS ALIMENTAIRES

05 - COMPTE-RENDU DES DONS REÇUS

01 - COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Mme AKOUDAD rappelle que le compte administratif 2020 du C.C.A.S. reflète les recettes et dépenses réalisées par le centre au cours de l'année écoulée. Les écritures comptables et sa balance doivent être conformes à la double comptabilité tenue par le comptable du Trésor Public. Elle invite donc l'assemblée à une lecture commune de ces documents.

Le conseil d'administration après lecture et explications, adopte à l'unanimité le compte administratif 2020 ayant comme balance :

LIBELLES	BUDGET PREVISIONNEL 2020	REALISATIONS 2020
Dépenses de fonctionnement	188 908.00	137 490.47
Recettes de fonctionnement	188 908.00	187 353.54
SOLDE FONCTIONNEMENT		49 863.07
Dépenses d'investissement	11 871.00	2 139.07
Recettes d'Investissement	11 871.00	11 871.72
SOLDE INVESTISSEMENT		9 732.65
Résultat de l'exercice	EXCEDENT	+ 59 595.72
	DEFICIT	

02 - BUDGET PRIMITIF 2021

Le conseil d'administration après exposé de Madame AKOUDAD, suite à la tenue du débat d'orientation budgétaire le 25 mars dernier, adopte le budget primitif de l'exercice en cours

- ✓ *par nature avec présentation fonctionnelle ;*
- ✓ *par chapitre, tant pour la section d'investissement que pour la section de fonctionnement.*

Sa balance générale est la suivante :

LIBELLES	BUDGET PREVISIONNEL 2021
FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	200 497,00
Recettes de fonctionnement	200 497,00
INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	9 733,00
Recettes d'Investissement	9 733,00
TOTAL DU BUDGET	210 230,00

03 - DEMANDES DE SUBVENTIONS DIVERSES

Le conseil d'administration décide d'acter l'octroi des subventions suivantes pour 2021, à savoir :

- *Secours Populaire Français: 2 000 €,*
- *AFSEP (Association Française des Scléroses en Plaques) : 200 €,*
- *APEDA (Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs) : 100 €,*
- *SOS amitié : 100 €,*
- *Participation pour adhésion au CIDFF : 2 850 €,*
- *Association pour le Don de Sang Bénévoles : 100 €,*
- *Croix Rouge Française: 2 000 €,*
- *ALYS : 200 €,*
- *ADOT 57 : 100 €,*
- *Association des Aveugles de la Moselle : 100 €,*
- *AIDES (lutte contre le VIH et les hépatites virales) : 100 € ;*
- *Docteur Sourire: 100 € ;*
- *Association Française de Premiers Repondants (AFPR) : 100 €.*

L'assemblée prend acte que ces subventions seront versées sous réserve que les organismes et associations concernés en fassent la demande.

04 - COMPTE-RENDU OCTROI DE BONS ALIMENTAIRES

Madame TUSCHL rend compte à l'assemblée des bons alimentaires octroyés depuis la dernière réunion du centre. Du 24 février au 13 avril 2021, 22 bons ont été distribués pour un montant total de 1 300 €.

Le conseil d'administration prend acte.

05 - COMPTE-RENDU DES DONS RECUS

Madame AKOUDAD informe l'assemblée que depuis la dernière réunion le C.C.A.S. n'a reçu aucun don.

L'assemblée prend acte.

Mesdames TUSCHL et HARRATH remercient tous les membres du conseil d'administration de leur présence et de leur attention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.